

ANEVIA
Société anonyme
Capital social : 285.560,90 euros
Siège social : 79 rue Benoît Malon - 94250 Gentilly
448 819 680 RCS Créteil
(la « Société »)

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

I. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

1.1. Activité de la Société

Dans une période marquée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, Anevia affiche au 1er semestre 2020 un chiffre d'affaires consolidé en repli de près de 10% à 6,5 M€.

L'activité Entreprise a été pénalisée par un quasi-arrêt de l'activité hôtelière et le report des projets d'ouverture de nouveaux hôtels ou de rénovation. Dans ce contexte difficile, Anevia a poursuivi ses développements afin de préparer les conditions favorables au retour à un environnement normalisé. La Société a notamment signé deux nouveaux partenariats majeurs avec Groupe Hoppen (secteur santé) et Intertouch (secteur hôtelier) pour la distribution et le déploiement de ses produits et services associés.

L'activité Telecom a également bien résisté et ressort stable au 1er semestre, une performance notable dans le contexte actuel et après 4 années consécutives de croissance à deux chiffres. Sur la période, Anevia a poursuivi la conquête de nouveaux opérateurs télécom, tout en bénéficiant d'une base installée de clients actifs qui ont déployé de nombreux nouveaux projets ou extension de leur plateforme.

1.2. Constatation de l'exercice de 1.322.420 BSA A, de la création de 240.440 BSA B et de l'exercice de 168.240 BSA B

Le Conseil d'administration, lors de sa séance du 25 mars 2020, a constaté, l'exercice, au cours des mois de janvier et février 2020, de 1.322.420 BSA A donnant lieu à la création de 240.440 actions nouvelles de la Société à un prix de 2,25 euros, ainsi qu'à la création de 240.440 BSA B donnant chacun le droit de souscrire à une action de la Société à un prix de 2 euros par action. Durant le mois de mars 2020, 168.240 BSA B ont également été exercés donnant lieu à l'émission de 168.240 actions nouvelles.

En conséquence, le capital social de la Société a été porté à 249.782,90 euros, divisé en 4.995.658 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune, de même catégorie, intégralement libérées.



1.3. Emission et attribution de BSA 2019B

Le 11 juin 2020, le Conseil d'administration, agissant conformément à la délégation consentie par l'assemblée générale mixte du 20 juin 2019, aux termes de sa treizième résolution, a émis et attribué 15.000 BSA 2019B au profit d'un salarié de la société. Chacun des BSA 2019B émis donne droit à la souscription d'une action ordinaire nouvelle de la Société moyennant un prix d'exercice de 2,27 euros, soit 0,05 euro de valeur nominale et 2,22 euros de prime unitaire, sous réserve d'ajustement dans les conditions légales et réglementaires.

1.4. Crise sanitaire liée au Covid-19

Durant ce premier semestre 2020 est survenue la crise sanitaire de la Covid-19.

La Société reste attentive à l'évolution de la situation liée à l'épidémie de Covid-19, avec une priorité portée sur la santé de ses collaborateurs.

A ce jour, et tel qu'indiqué dans le rapport financier annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, toutes les mesures de sécurité ont été prises pour préserver l'intégrité et la santé de ses personnels, notamment l'interdiction de voyager et la mise en place du télétravail pour l'ensemble des employés du Groupe. La méthode Agile adoptée par la Société depuis plusieurs années, les outils collaboratifs et de pilotage à distance que les collaborateurs utilisent de longue date, ainsi que la forte capacité d'adaptation et de réactivité des équipes ont permis à Anevia d'assurer une continuité dans l'exécution de ses services durant cette période et de maintenir des prestations répondant au haut niveau d'exigence de ses clients.

Bien qu'il soit difficile de prédire la durée et l'impact de l'épidémie, plusieurs constats peuvent être faits à l'issue du premier semestre 2020 :

- Une forte baisse de l'activité Entreprise : une réduction du chiffre d'affaires de 33,5% sur le premier semestre de cette année 2020 par rapport au premier semestre de l'année 2019, le secteur de l'hôtellerie étant pénalisé par le ralentissement des projets d'ouverture de nouveaux hôtels ou de rénovation compte tenu de la faiblesse ou du quasi-arrêt de l'activité hôtelière sur la période ; mais aussi l'arrêt des déploiements dans le secteur de la santé entièrement mobilisé par la gestion de la crise sanitaire.
- Un rallongement des délais de paiement de certains clients. Des délais de paiement spécifiques leur ont été accordés par la Société, réduisant ainsi les risques d'impayés mais augmentant l'encours clients ;
- Les approvisionnements en serveurs, bien que menacés n'ont pas été impactés : aucune vente n'a été retardée à cause d'un problème d'approvisionnement mais suite à la baisse du chiffre d'affaires, le niveau des stocks pour l'activité entreprise a eu tendance à augmenter.

Il est à noter que la Société n'a pas eu recours au chômage partiel. D'autre part, la Société n'a pas eu recours à un prêt garanti par l'Etat (PGE) sur la période.

Enfin, il est à préciser que ces impacts de la crise Covid-19 ne sont pas linéaires et que leurs effets au premier semestre ne permettent pas de conclure qu'il en sera de même sur le deuxième semestre.

II. COMMENTAIRES SUR LES DONNEES CHIFFREES

2.1 Chiffre d'affaires

Au 1er semestre 2020, Anevia enregistre un chiffre d'affaires de 6,5 M€ comparé à 7,2 M€ au 1er semestre 2019.

CA en milliers d'Euros	S1 2020 6 mois	%	S1 2019 6 mois	%
Total Telco	5 263	81%	5 351	74%
Total Entreprise	1 236	19%	1 858	26%
Total C.A	6 499		7 209	

Le repli de l'activité Entreprise, de près de 34% sur le semestre, alors que l'activité Telco restait stable, a entraîné une baisse de contribution de cette activité au chiffre d'affaires globale. L'activité Entreprise représente ainsi 19% du chiffre d'affaires (CA) au premier semestre 2020 alors qu'elle en représentait 26% au 1^{er} semestre 2019.

Le chiffre d'affaires se ventile par nature de revenus comme suit sur le premier semestre 2020 :

CA en milliers d'Euros	S1 2020 6 mois	%	S1 2019 6 mois	%
Systèmes et logiciels	3 825	59%	4 909	68%
Services professionnels	795	12%	631	9%
Maintenance et support	1 879	29%	1 669	23%
Total C.A	6 499		7 209	

La contribution des ventes de systèmes et logiciels au chiffre d'affaires global a diminué passant de 68% du CA à 59% du CA au premier semestre 2020 au profit de la vente de services.

Une augmentation de 26% du CA des services professionnels ainsi qu'une augmentation de 13% des revenus de maintenance ont été constatées sur le 1^{er} semestre 2020, faisant ainsi passer la part totale des services à 41% comparé à 32% au 1^{er} semestre 2019.

Cette augmentation des revenus des services provient essentiellement de l'implémentation de projets gagnés en 2019 ainsi que de l'accroissement de la base installée qui entraîne une augmentation des revenus de maintenance.

2.2 Résultats de la Société et de ses filiales

En k€	S1 2020	S1 2019	Variation 2020/2019
Chiffre d'affaires	6 499	7 209	-10%
Marge brute	5 397	5 941	-9%
En % du Chiffre d'affaires	83,05%	82,41%	
Charges d'exploitation	-6 861	-7 421	-8%
Résultat d'exploitation	-1 464	-1 480	-1%
Résultat financier	-158	-39	310%
Résultat exceptionnel	-37	-28	34%
Crédits d'Impôts	691	612	13%
Resultat net	-968	-934	4%

Dans ce contexte de baisse du chiffre d'affaires qui passe de 7.2 M€ à 6.5 M€ sur le 1^{er} semestre 2020, Anevia est parvenue à stabiliser son résultat d'exploitation sous l'effet favorable de deux facteurs :

- L'amélioration du taux de marge brute à 83% grâce à un mix produits caractérisé sur la période par plus de ventes de services, plus margés, reflétant la forte dynamique de la base installée de clients existants qui s'est accrue significativement ces dernières années et qui renouvelle systématiquement sa confiance à Anevia ;
- Des charges d'exploitation qui sont restées contenues sur la période en raison notamment d'une diminution importante des dépenses de déplacements liée aux mesures de restrictions des voyages.

Les charges de personnel sont restées stables sur la période alors que les impôts et taxes ont diminué de 12.7% suite à une diminution de 35 K€ des retenues à la source sur le 1^{er} semestre 2020 comparé au 1^{er} semestre 2019.

Le résultat d'exploitation s'est donc légèrement amélioré passant d'une perte de 1.480 K€ à une perte de 1.464 K€. Grâce à l'augmentation des crédits d'impôts qui passent de 612 K€ à 691 K€ suite à l'augmentation du Crédit d'Impôt Recherche sur le semestre, le résultat d'exploitation (avec ce Crédit d'Impôt Recherche) s'améliore passant de - 868 K€ à - 773 K€.

Compte tenu d'un résultat financier en baisse de 100 K€ en raison d'une dotation aux provisions financières, la perte nette sur le semestre est passée de 934 K€ à 968 K€.

Le tableau ci-dessous indique l'effectif moyen sur une période de 6 mois en équivalent temps plein.



	30/06/2020	30/06/2019
	<i>effectif moyen sur 6 mois</i>	<i>effectif moyen sur 6 mois</i>
Salariés français	81,73	78,55
salariés étrangers	6	6,73
VIE	2	1,33
Stagiaires/apprentis	4	1,33
Prestataires	21,5	26,04
Total	115,23	113,98

Seules les charges concernant les salariés français, les stagiaires et les apprentis sont comptabilisées en charges de personnel. Les charges relatives aux salariés étrangers, aux VIE et aux prestataires sont comptabilisées en services extérieurs. Aucun contrat d'apprentis n'a été conclu ou continué sur la période mais Anevia a fait appel à 4 stagiaires en R&D durant cette période.

2.3 Autres éléments

Le total du bilan au 30 juin 2020 s'élève à 9,8 M€, et peut se synthétiser comme suit :

En K€	30.06.2020	31.12.2019
Actif immobilisé	1 113 910	1 193 422
Actif circulant	8 684 779	9 398 484
dont créances clients	3 118	4 481
dont trésorerie	3 481	1 832
Autres actifs	12 343	33 490
TOTAL ACTIF	9 811	10 625
Capitaux propres	-618 125	-471 503
Dettes financières	2 575 176	2 560 365
Provisions pour risques et charges	82 343	66 000
Autres dettes	7 771 635	8 470 535
TOTAL PASSIF	9 811	10 625

L'actif immobilisé reste stable : la Société a peu investi sur le semestre et la diminution de l'actif immobilisé provient des amortissements.

L'actif circulant a fortement diminué du fait de la baisse des créances clients qui passent d'un montant de 4.481 K€ au 31 décembre 2019 à 3.118 K€ au 30 juin 2020. Cette baisse est due à l'existence, fin décembre 2019, d'une créance client significative payée en février 2020 et à la baisse du chiffre d'affaires sur le semestre qui entraîne une baisse de l'encours clients. La baisse des autres créances correspond principalement à la diminution des factures remises au factor compte tenu de la baisse du chiffre d'affaires sur le semestre.

La perte nette comptable sur le semestre étant supérieure à l'augmentation de capital constatée suite à l'exercice des BSA A et B pour un montant de 821 K€, la situation des capitaux propres se dégrade passant de - 472 K€ à -618 K€.

Les dettes financières sont restées stables sur le semestre suite aux mesures liées à l'épidémie de COVID-19 qui ont permis notamment le report du paiement des échéances de prêts contractés auprès de la BPI (Banque Publique d'Investissement). La légère augmentation constatée correspond aux intérêts courus.

Les provisions pour risques et charges correspondent à une provision pour écart de change d'un montant de 12 K€ et d'une provision financière pour un litige avec un intermédiaire financier.

Les autres dettes ont diminué sur la période passant de 8.470 K€ à 7.772 K€ malgré l'augmentations des dettes URSSAF suite aux mesures gouvernementales liées à l'épidémie de COVID-19 qui ont permis de différer le paiement des charges URSSAF patronales et salariales au titre des mois de mars, avril et mai 2020.

2.4 Flux de trésorerie et endettement de la Société

Les flux de trésorerie et l'évolution relative de la trésorerie de la Société peuvent se synthétiser comme suit :

en K€	30/06/2020	30/06/2019
Marge brute d'autofinancement	-835	-847
Variation du BFR	1 696	557
Flux de trésorerie lié à l'activité	861	-290
Flux de trésorerie lié à l'investissement	-49	-29
Flux de trésorerie lié au financement	836	21
Variation de trésorerie	1 648	-298
Trésorerie à la clôture	3 481	1 369

La marge brute d'autofinancement négative du semestre d'un montant de - 835 K€ a pu être financée grâce à la variation positive du besoin en fond de roulement.

La diminution du besoin en fond de roulement d'un montant de 1.696 K€ provient des éléments suivants :

- une diminution des stocks pour 69 K€
- une diminution des créances d'exploitation pour un montant de 1.364 K€
- une diminution des dettes d'exploitation d'un montant de 1.259 K€ suite au paiement d'une facture HP significative correspondant au matériel vendu à un client en décembre 2019;
- une baisse des autres créances liées à l'activité d'un montant de 831 K€ provenant de la diminution des factures cédées au factor sur le semestre et de l'encaissement du CIR 2019;
- une augmentation des autres dettes liées à l'activité d'un montant de 693 K€ en raison notamment des décalages des paiements des charges sociales dans le cadre des mesures liées à l'épidémie du COVID-19.

Les flux d'investissement sont principalement liés à l'acquisition de matériels informatiques et à un dépôt de garantie.

Les flux de financement correspondent à l'augmentation de capital suite à l'exercice de 1.322.420 BSA A et 168.240 BSA B. qui ont donné lieu à la création de 408.680 actions nouvelles de la Société et ont engendré un financement de 822 K€ net de frais

La variation de la trésorerie sur la période est donc une amélioration de 1.648 K€ et la trésorerie au 30 juin 2020 s'élève à 3.481 K€.

2.5 Transactions entre les parties liées

Les transactions avec les parties liées conclues ou ayant été poursuivies au cours de la période ont été conclues à des conditions normales de marché.

III. RISQUES ET INCERTITUDES

Anevia a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité au 30 juin 2020 et considère être en mesure de respecter ses échéances à venir sur les 12 prochains mois.

Les prévisions de trésorerie établies sur cette période tiennent notamment compte des éléments suivants:

- Des décaissements suite aux accords d'étalement des dettes dont 830 K€ dus à Bpifrance ;
- Le préfinancement du Crédit Impôt Recherche (CIR) 2020 et 2021 pour un montant total de 1,4 M€ ;
- L'encaissement résultant de l'exercice des BSA A et B venant à échéance en décembre 2020 et février 2021 pour un montant de 1.472 K€.

Il est à noter qu'il reste également des BSA 2018 qui viennent à échéance en décembre 2021 et qui, s'ils étaient exercés en totalité, permettraient d'encaisser un montant de 600.000 €.

Sur cette base, la société considère que la continuité d'exploitation devrait être assurée sur les 12 prochains mois.

IV. EVOLUTION PREVISIBLE

Faisant suite à l'annonce le 31 juillet 2020 de l'entrée en négociations exclusives entre ATEME et les principaux actionnaires d'Anevia (les « **Actionnaires Majoritaires** »), il a été annoncé le 6 octobre 2020 la signature des accords définitifs en vue du transfert de la participation des Actionnaires Majoritaires au capital de la Société au bénéfice d'ATEME. L'acquisition porte sur l'intégralité des actions de la Société détenues par les Actionnaires Majoritaires soit 87% du capital et 87% des droits de vote de la Société, pour partie par voie d'apports en nature et pour le solde en numéraire.

Le 26 octobre 2020, il a été annoncé la réalisation d'un premier apport en nature au bénéfice d'ATEME par les Actionnaires Majoritaires, portant sur un total de 4.283.620 actions Anevia et représentant 85% du capital et 85% des droits de vote d'Anevia^[1]. Les Actionnaires Majoritaires procéderont, dans les tout



prochains jours au transfert au bénéfice d'ATEME du solde de leur participation au capital d'Anevia, soit un total de 689.873 actions Anevia.

A l'issue de ces opérations, ATEME détiendra 4.973.493 actions Anevia représentant 87% du capital et 87% des droits de vote d'Anevia^[2] et les Actionnaires Majoritaires détiendront 497.341 actions ATEME représentant ensemble moins de 5% du capital et environ 4% des droits de vote d'ATEME.

Par ailleurs, ATEME déposera dans la première moitié du mois de novembre 2020 un projet d'offre publique obligatoire alternative simplifiée, composé d'une offre publique mixte simplifiée et, à titre alternatif, d'une offre publique d'achat simplifiée, visant l'ensemble des actions et des titres donnant accès au capital ou aux droits de vote d'Anevia qui ne seraient pas détenus par ATEME à cette date conformément à la réglementation en vigueur. L'Offre sera suivie, si les conditions applicables sont remplies, de la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire.

Ainsi, l'avenir de la Société est totalement lié à celui d'ATEME et il convient donc désormais de se référer à l'évolution et la communication du groupe ATEME.

V. ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES

« En tant que responsable du rapport financier semestriel, j'atteste qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Anevia, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du règlement général de l'AMF. »

Laurent Lafarge
Président Directeur Général

